

Image not found or type unknown



Indemnites licenciements liquidation judiciaire

Par **nenete**, le **09/04/2009** à **14:21**

Bonjour,
J'aimerais savoir comment ca se passe pour le règlement des indemnités de licenciements si mon entreprise se trouve en Liquidation Judiciaire et qu'elle se trouve dans l'impossibilité de les régler ?
Suis-je sûre de percevoir la totalité car j'ai 28 ans d'ancienneté ?
Merci de votre réponse